Bibliothèques municipales de SENILLÉ SAINT-SAUVEUR

Les bibliothèques communales fonctionnent avec l'aide de la bibliothèque Départementale, de la communauté du Grand Châtellerault et celle des bénévoles.

Horaires d'ouverture :

<u>Bibliothèque de Saint-Sauveur</u>:

Responsable: Corinne DEMAILLY

Bâtiment socio-culturel

2 Place de la Foucaudière

- le mercredi de 10h à 12h et de 16h à 18h

- le vendredi de 16h à 18h Téléphone : 05 49 93 29 54

- le samedi de 10h à 12h

Bibliothèque de Senillé : Place de la mairie

- Le mardi de 15h30 à 17h30 Téléphone : 05 49 93 02 22

- Le samedi de 9h30 à 11h30

• Centre de Loisirs associatif « La Récré »

Le Centre de Loisirs « La Récré » de Senillé Saint-Sauveur vous accueille les mercredis, petites et grandes vacances scolaires.

Pour tout renseignement et/ou inscription, prendre contact avec la direction du Centre de loisirs au 06.76.36.55.93 ou 09 75 84 79 27

Accueils Périscolaires communaux

Direction: 05 49 93 76 38 / 07 75 86 69 68

enfanceresassts@gmail.com

A.P.E « 1.2.3 Soleil »

Vous pouvez vous rapprocher de l'Association des Parents d'Élèves, très active pour le bien-être des enfants, en contactant son président M. OSWALD Xavier au 06.89.73.98.59 ou par mail : assoc.123soleil@qmail.com

• Toutes ces informations sont disponibles sur le site internet de la commune : www.senille-st-sauveur



RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026



NOTE INFORMATION

RESTAURATION SCOLAIRE

Pour que votre enfant puisse déjeuner, l'inscription est obligatoire.

Horaires:

- École maternelle : de 12h à 13h.

École élémentaire : de 12h20 à 13h15.

 La composition des menus est portée à la connaissance des familles par voie d'affichage à l'entrée de l'école mais aussi accessible sur le site internet de la commune.

- <u>Tarifs</u>: Calculés au taux d'effort en fonction du Quotient Familial (*cf* tableau ci-dessous)

Prix du service : 1 € (si repas apporté en cas de P.A.I.)

Quotient familial	Taux	Tarif repas en €
< 1000 €	non soumis	1.00
de 1001 à 1150€	0.07 %	de 2.80 à 3.22
de 1151 à 1250 €	non soumis	3.22
de 1251 à 1450 €	0.065 %	de 3.25 à 3.77
Au delà de 1450 €	non soumis	3.78

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Pour que votre enfant participe aux accueils périscolaires, une fiche de renseignements doit être remplie. Dossier téléchargeable sur le site de la commune, rubrique vie éducative/accueils et activités périscolaires

Horaires:

- École maternelle :
 - Le matin de 7h à 9h.
 - Le soir de 16h30 à 18h30.

- École élémentaire :
 - Le matin de 6h45 à 8h45.
 - Le soir de 16h15 à 18h30.

<u>Tarifs</u>: Calculés au taux d'effort (cf tableau ci-dessous)

Quotient Familial	Taux d'effort	Tarif tranche ½ h en €
< 501€	Non Soumis	0.29
De 501 à 1150€	0.058%	De 0.29 à 0.67
De 1151 à 1650€	0.060%	De 0.69 à 0.99
>1650€	Non Soumis	1.00

<u>Facturation - paiement</u>: La cantine et les accueils périscolaires feront l'objet d'une facturation mensuelle; le règlement est à effectuer auprès du Trésor Public de Châtellerault.

TRANSPORT SCOLAIRE

- <u>Horaires</u>: Le transport scolaire fonctionne entre l'école maternelle (Senillé) et l'école élémentaire (Saint-Sauveur). Les horaires du transport scolaire St-Sauveur/Senillé sont donnés à titre indicatif à +/- 5 minutes en raison des conditions de circulation, des horaires de sortie d'école ... Voir le tableau des arrêts du bus

https://www.senille-st-sauveur.fr/fr/vie-educative/transports-scolaires.html

- Tarif: gratuit

INOÉ

Afin de pouvoir faire vos réservations cantine et garderie, vous devez créer un compte sur INOÉ: https://www.senille-st-sauveur.fr/fr/vie-educative/inoe.html
Vous devez renseigner vos informations personnelles, créer la fiche enfant et joindre les documents suivants: - copie du livret de famille

- copie du carnet de vaccination - attestation d'assurance responsabilité civile